

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES
CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LE NOUVEAU PARTENARIAT
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**

Doc. Assembly/AU/7(XVIII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport du Président du Comité d'orientation des Chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), S.E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;
2. **ENTÉRINE** les conclusions de la vingt-sixième réunion du HSGOC ;
3. **NOTE AVEC SATISFACTION** les progrès que l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) continue d'accomplir dans l'approche de la performance axée sur les résultats dans l'exercice de son mandat sur la base de la Décision Assembly/AU/Dec.282 (XIV) adoptée par la Conférence à sa quatorzième session ordinaire et **SALUE** l'amélioration des relations de travail avec la Commission de l'Union africaine et le renforcement des liens entre l'Agence du NEPAD, les États membres et les Communautés économiques régionales ;
4. **EXPRIME SA PROFONDE PREOCCUPATION** devant le fait que la structure organisationnelle de l'Agence du NEPAD ne soit pas encore finalisée, deux (2) ans après l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, et **DEMANDE EN CONSÉQUENCE** au Comité des Représentants permanents (COREP), par l'intermédiaire de son Sous-comité sur la Réforme des structures, d'examiner la structure finalisée de l'Agence du NEPAD en mars 2012, en vue de son approbation par la dix-neuvième session ordinaire de la Conférence ;
5. **SOULIGNE** qu'il est extrêmement important de recommander une structure pratique et efficace pour l'Agence du NEPAD, qui corresponde à son mandat afin de lui permettre de mettre efficacement en œuvre les principaux objectifs du NEPAD, en tant que programme de l'Union africaine, et **DEMANDE** que le processus de finalisation de la structure de la NPCA comporte des consultations appropriées avec la Commission, le Comité de pilotage du NEPAD et la NPCA.
6. **PREND NOTE** de la mise en œuvre des principaux programmes et projets régionaux et continentaux du NEPAD, tels qu'indiqués dans le rapport d'activité de la NPCA pour la période de juillet à décembre 2011, et en particulier de l'appui technique apporté aux États membres dans le cadre des plans d'investissement du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) ; le programme de développement rural ; le Partenariat pour la pêche en Afrique (PAF), le Fonds d'appui TerrAfrica pour la gestion durable des terres (GDT) et des ressources en eau, le Cadre d'harmonisation et d'homologation des médicaments en Afrique (HHMA) axé sur la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la mise en place d'un Groupe d'experts en renforcement des capacités

avec l'appui du PNUD dans le cadre de la Plate-forme africaine pour l'efficacité du développement (APDev), l'Initiative de développement du Soudan du Sud (SSDI), en collaboration avec la CEA et le PNUD, et la gouvernance des ressources naturelles pour la mise en œuvre de la Vision minière de l'Afrique ;

7. **NOTE** les efforts croissants que les gouvernements africains déploient pour mobiliser des ressources nationales en vue de faire face à l'impact actuel de la crise financière mondiale et **REITERE** la nécessité impérieuse de réévaluer les options de financement prévisible et durable de la mise en œuvre des programmes et projets nationaux prioritaires du NEPAD
8. **DEMANDE PAR CONSEQUENT** à la NPCA et à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec les institutions compétentes, d'entreprendre une étude approfondie sur les stratégies et modalités de mobilisation des ressources nationales pour le financement du développement et de soumettre l'étude au HSGOC, pour examen ;
9. **RAPPELLE** la Déclaration Assembly/AU/Decl.1(XII) de la douzième session de la Conférence de janvier 2009, qui demande d'appuyer le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) en tant que seul cadre stratégique et sectoriel de l'Afrique pour la promotion de l'intégration physique du continent et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que des objectifs du NEPAD, à savoir la promotion de la croissance et du développement durables pour laquelle l'infrastructure constitue l'épine dorsale
10. **APPROUVE** le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et l'Architecture institutionnelle pour sa mise en œuvre et **DÉCIDE** d'inclure les priorités nationales dans les différents programmes et projets contenus dans le Plan d'action prioritaire du PIDA, avec un accent particulier sur les pays insulaires, et de procéder à la mise en œuvre rapide de l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique (IAIDA) que l'Agence de planification et de coordination du NEPAD considère comme agence d'exécution.
11. **SOULIGNE** la nécessité de promouvoir des mécanismes de financement novateurs qui reflètent l'engagement réel de l'Afrique envers l'accélération du développement des infrastructures, ainsi que l'impérieuse nécessité d'engager des ressources suffisantes pour la préparation du projet, et **DEMANDE** à la Commission, en coordination avec la NPCA, de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre accélérée du PIDA et d'en faire rapport chaque année.
12. **SALUE** les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets prioritaires dans l'Initiative présidentielle pour la promotion du développement des infrastructures en Afrique (PICI), grâce au travail du Sous-comité de haut niveau du HSGOC présidé par S.E. M. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, **TOUT EN RECONNAISSANT** la nécessité d'éliminer d'urgence les obstacles à l'amélioration, à l'entretien et à l'utilisation efficace des infrastructures existantes

afin de stimuler le commerce intra-africain en vue d'assurer une croissance significative et le renforcement de l'intégration régionale ;

13. **NOTE** l'appui technique que les points focaux nationaux apportent aux projets de la PICI concernant l'élaboration de normes régionales appropriées pour le partenariat public-privé (PPP) comme principale plate-forme pour le renforcement du développement des infrastructures sur le continent, avec un accent particulier sur les relations constructives avec les CER et **SALUE** l'offre du Gouvernement de la République d'Afrique du Sud en tant que Président de la PICI de convoquer une Réunion de haut niveau de toutes les parties prenantes, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), pour réviser les paramètres du Corridor Nord-Sud
14. **MET DE NOUVEAU L'ACCENT SUR** les principes partagés d'appropriation, de transparence et de responsabilité mutuelle dans le renforcement du partenariat entre l'Afrique et le G8 en appui aux priorités de développement du continent et **PREND NOTE** des conclusions du Sommet du G20 tenu en novembre 2011 à Cannes (France), relatives au développement, en particulier les conclusions du Panel de haut niveau du G20 sur l'infrastructure et l'appel pour un appui à la mise en œuvre des projets par les banques de développement multilatérales. **APPUIE** le renforcement des interventions d'urgence et à long terme face à l'insécurité alimentaire à travers la promotion des investissements dans l'agriculture, l'atténuation de l'impact de la fluctuation des prix en particulier dans les pays à faible revenu et la mise en place d'un système régional de réserves alimentaires d'urgence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
15. **EXAMINE** les perspectives de partenariat de l'Afrique avec le G8 et le G20 en 2012, **ET SOULIGNE** la nécessité de s'assurer que les priorités de l'Afrique sont suffisamment reflétées dans l'ordre du jour des sessions de 2012 de ces deux forums mondiaux et **DEMANDE** à la Commission et à la NPCA de mener rapidement des consultations avec les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Mexique en tant que pays assurant la présidence du G8 et du G20 en 2012, respectivement, pour atteindre cet objectif ;
16. **SE FÉLICITE** des principales conclusions du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan (République de Corée) en décembre 2011, telles que reflétées dans le « *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement* » en particulier le changement de politique de l'aide à l'efficacité du développement et de l'engagement à utiliser et à renforcer les systèmes nationaux, comme approche par défaut pour renforcer les capacités appropriées en vue d'atteindre de meilleurs résultats de développement ;
17. **FELICITE** les pays africains, les institutions régionales et les parties prenantes pour les efforts conscients et conjugués qu'ils font pour soutenir le tout premier Consensus et Position de l'Afrique sur l'efficacité du développement, fondé sur la coopération Sud-Sud et la coopération trilatérale, ainsi que sur le financement du

développement et le renforcement des capacités grâce à la facilitation et à l'appui technique de la Commission de l'UA et de la NPCA, sous l'égide de l'APDev ;

18. **RAPPELLE** que l'Afrique doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme post-Busan, à travers des consultations inclusives et élargies en Afrique dans l'élaboration de ce nouveau partenariat mondial fondé sur le contexte du continent et **DEMANDE** à la Commission et à la NPCA de prendre contact avec l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour que la voix et la représentation de l'Afrique soient prises en compte dans les nouveaux arrangements mondiaux de partenariat, en vue de parvenir à un partenariat axé sur des résultats dans une véritable coopération pour le développement ;
19. **FÉLICITE** le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2011, qui a abouti à des conclusions historiques et sans précédent sous le leadership de S.E. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en sa qualité de Président du Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC) et avec la contribution des États membres ;
20. **DEMANDE** à la NPCA, en collaboration avec la Commission et les institutions partenaires comme le Programme de Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la CEA et la Banque africaine de développement (BAD), de continuer à appuyer le processus africain et de suivre les négociations sur le changement climatique, en particulier les résultats de la CoP17, **DEMANDE ÉGALEMENT** à la NPCA de faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination des mesures d'adaptation, en particulier le renforcement des capacités d'adaptation aux niveaux national et régional pour renforcer la résilience sectorielle et réduire la vulnérabilité au changement climatique ;
21. **PREND BONNE NOTE** des progrès significatifs réalisés dans la lutte contre le SIDA à travers l'Afrique au cours de la dernière décennie, en particulier la réalisation historique de l'objectif d'assurer le traitement de plus de 5 millions de personnes et de réduire le taux de nouvelles infections de plus de 25% dans un grand nombre de pays, mais **SE DECLARE PRÉOCCUPÉE** par le manque de financement des efforts de lutte contre le SIDA dû à l'impact de la crise financière mondiale et **DEMANDE** à la Commission et à la NPCA, en collaboration avec le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), d'élaborer une feuille de route sur les responsabilités partagées sur la base des efforts de l'Afrique pour mettre en place des mécanismes de financement durable de la santé avec l'appui des partenaires traditionnels et de nouveaux partenaires pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide ;

22. **NOTE AVEC SATISFACTION** les efforts visant à renforcer l'appui du système de l'ONU dans la mise en œuvre du NEPAD à travers une collaboration plus étroite entre l'ANPCA et les institutions des Nations Unies, en particulier les rôles clés de la CEA, du PNUD et du Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique et, à cet égard, **SE FÉLICITE** du Rapport intérimaire 2011 sur l'Examen mutuel de l'efficacité du développement (MRDE) produit par la CEA et l'OCDE, des conclusions de la douzième réunion du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU (MCR-Afrique), du Rapport 2011 du PNUD sur le développement humain : durabilité et équité : Un meilleur avenir pour tous et du dixième anniversaire du NEPAD célébré lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en octobre 2011 ;
23. **RÉAFFIRME** l'importance globale d'approches prospectives de la mise en œuvre rapide du NEPAD au cours de la décennie suivant la célébration du dixième anniversaire du NEPAD en 2011 et **SE FÉLICITE** du fait que le NEPAD envisage d'organiser en mars 2012, un Colloque et des activités de mobilisation de fonds, comme principal événement multipartite pour parachever la célébration de l'anniversaire.

